



**États financiers consolidés**

## **GROUPE SPORTSCENE INC.**

Aux et pour les exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

**Table des matières**

---

Rapport de la direction .....3

Rapport des auditeurs indépendants .....4

États consolidés du résultat global .....5

États consolidés des variations des capitaux propres.....6

États consolidés de la situation financière ..... 7-8

États consolidés des flux de trésorerie..... 9-10

Notes afférentes aux états financiers consolidés ..... 12-63

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD**

### **DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière dans le rapport de gestion. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables, ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport de gestion et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés au 28 août 2016 et pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après.

Le président du conseil,  
président et chef de la direction,



**Jean Bédard**

Boucherville, Canada, le 24 novembre 2016



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Sportscene inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Sportscene inc., qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 28 août 2016 et au 30 août 2015, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*


Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe Sportscene inc. au 28 août 2016 et au 30 août 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

  
KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Le 24 novembre 2016

Montréal, Canada

\*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114306

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.  
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés du résultat global

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens sauf pour le résultat par action et le nombre d'actions en circulation)

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Produits (note 7)	84 551	77 922
Coût des produits vendus	26 882	25 905
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements (note 8)	53 535	48 622
Autres (gains) pertes (note 9)	(90)	1 474
Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	4 224	1 921
Amortissements (note 8)	4 387	4 094
Frais financiers (note 10)	715	614
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées (note 18)	78	376
	5 180	5 084
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	(956)	(3 163)
Recouvrement d'impôt sur le résultat (note 11)	(205)	(800)
Résultat net et résultat global	(751)	(2 363)
Résultat net et résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société	(622)	(2 227)
Participations ne donnant pas le contrôle	(129)	(136)
Résultat net et résultat global	(751)	(2 363)
Résultat par action (en dollars) (note 12) :		
De base	(0,15)	(0,53)
Dilué	(0,15)	(0,53)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) (note 12) :		
De base	4 165	4 165
Dilué	4 165	4 165

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des variations des capitaux propres

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital-actions	Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	Résultats non distribués	Total		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2014	4 165	3 551	368	30 506	34 425	284	34 709
Résultat net et résultat global	-	-	-	(2 227)	(2 227)	(136)	(2 363)
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	52	-	52	-	52
Solde au 30 août 2015	4 165	3 551	420	28 279	32 250	148	32 398
Résultat net et résultat global	-	-	-	(622)	(622)	(129)	(751)
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	45	-	45	-	45
<i>Changement dans les participations dans des filiales :</i>							
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(83)	(83)	13	(70)
Ajustement de la participation ne donnant pas le contrôle suite à l'émission d'actions en faveur de la Société	-	-	-	(51)	(51)	51	-
Juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	35	35
<b>Solde au 28 août 2016</b>	<b>4 165</b>	<b>3 551</b>	<b>465</b>	<b>27 523</b>	<b>31 539</b>	<b>118</b>	<b>31 657</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés de la situation financière

au 28 août 2016 et au 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 22)	1 888	3 059
Encaisse affectée (note 3 (k))	-	325
Débiteurs (note 13)	5 645	4 906
Impôts à recevoir	164	200
Stocks (note 14)	2 026	1 697
Frais payés d'avance	410	435
Tranche courante des effets à recevoir (note 15)	282	265
Total des actifs courants	10 415	10 887
Effets à recevoir et autres actifs (note 15)	3 772	3 532
Immobilisations corporelles (note 16)	35 593	32 992
Actifs incorporels (note 17)	639	695
Actif d'impôt différé (note 11)	2 777	2 130
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	3 928	3 831
Goodwill (note 19)	3 449	2 792
Total de l'actif	60 573	56 859

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés de la situation financière (suite)


au 28 août 2016 et au 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passifs courants		
Créiteurs et charges à payer	11 212	7 725
Provisions (note 9)	145	675
Impôts à payer	275	86
Produits et crédits différés	679	529
Tranche courante de la dette à long terme (note 20)	1 908	7 407
Total des passifs courants	14 219	16 422
Dette à long terme (note 20)	13 015	6 614
Produits et crédits différés	1 362	1 067
Passif d'impôt différé (note 11)	320	358
Total du passif	28 916	24 461
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 21)	3 551	3 551
Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	465	420
Résultats non distribués	27 523	28 279
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	31 539	32 250
Participations ne donnant pas le contrôle	118	148
Total des capitaux propres	31 657	32 398
Engagements, garanties et éventualités (note 25)		
Événements postérieurs (note 29)		
Total du passif et des capitaux propres	60 573	56 859

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Jean Bédard, administrateur



Nelson Gentiletti, administrateur



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net et résultat global	(751)	(2 363)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 9)	109	242
Perte sur dépréciation d'actifs non courants (note 9)	60	1 072
Dépréciation liée au dégât d'eau et à l'incendie (note 9)	-	257
Gain sur regroupement d'entreprises (note 9)	(255)	-
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 9)	(55)	-
Autres gains (note 9)	(52)	-
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	4 269	4 032
Amortissement des actifs incorporels (note 8)	118	62
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées (note 18)	78	376
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées (note 18)	155	150
Rémunération à base d'actions	45	52
Frais financiers comptabilisés en résultat net	715	614
Intérêts payés	(700)	(596)
Recouvrement d'impôt sur le résultat comptabilisé en résultat net	(205)	(800)
Impôts sur le résultat payés	(214)	(119)
	<b>3 317</b>	<b>2 979</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, déduction faite des acquisitions et cessions de filiales et coentreprises (note 22)	<b>1 141</b>	<b>(774)</b>
	<b>4 458</b>	<b>2 205</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation de la dette à long terme	2 441	1 809
Remboursement de la dette à long terme	(1 586)	(4 389)
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(70)	-
	<b>785</b>	<b>(2 580)</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des flux de trésorerie (suite)

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
<b>Activités d'investissement</b>		
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 6)	(388)	(379)
Variation de l'encaisse affectée	325	(325)
Investissement dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(399)	(65)
Rachat d'actions par une coentreprise (note 18)	245	-
Augmentation des effets à recevoir et autres actifs	(940)	(1 847)
Encaissement d'effets à recevoir	468	701
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 946)	(3 192)
Cessions d'immobilisations corporelles	285	1 417
Acquisitions d'actifs incorporels	(64)	(65)
	<b>(6 414)</b>	<b>(3 755)</b>
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(1 171)</b>	<b>(4 130)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>3 059</b>	<b>7 189</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>1 888</b>	<b>3 059</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### Table des matières

<b>Note</b>		<b>Page</b>
1.	Description des activités	12
2.	Déclaration de conformité	12
3.	Principales méthodes comptables	23
4.	Modifications futures de méthodes comptables	24
5.	Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	25
6.	Regroupements d'entreprises	27
7.	Produits	30
8.	Charges par nature	30
9.	Autres (gains) pertes	31
10.	Frais financiers	31
11.	Impôts sur le résultat	32
12.	Résultat par action	34
13.	Débiteurs	35
14.	Stocks	36
15.	Effets à recevoir et autres actifs	36
16.	Immobilisations corporelles	37
17.	Actifs incorporels	39
18.	Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	40
19.	Goodwill	41
20.	Dette bancaire et dette à long terme	42
21.	Capitaux propres	45
22.	Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie	47
23.	Informations concernant la gestion du capital	48
24.	Informations à fournir concernant les instruments financiers	49
25.	Engagements, garanties et éventualités	54
26.	Transactions entre parties liées	56
27.	Informations sectorielles	58
28.	Périmètre de consolidation	61
29.	Événements postérieurs	62

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 1. Description des activités

Groupe Sportscene inc. (la « Société » ou « Sportscene »), dont le siège social est situé au 1180 Place Nobel, bureau 102 à Boucherville (Québec), J4B 5L2, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 15 septembre 1983. Sportscene est une société publique depuis 1985 et ses actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A. Les termes « Société » ou « Sportscene » désignent, selon le contexte, Groupe Sportscene inc. et/ou l'une ou plusieurs de ses filiales, coentreprises ou entreprises associées.

Sportscene exploite, depuis 1984, une chaîne de resto-bars d'ambiance sportive au Québec : La Cage – Brasserie sportive (« **La Cage** »). Axée sur l'esprit sportif, l'action et le divertissement en groupes, La Cage est implantée à la grandeur de la province de Québec. Outre l'exploitation, le franchisage et le développement de cette chaîne, les activités de restauration incluent la vente en épicerie de produits sous la marque « La Cage » et l'exploitation de deux restaurants de la bannière P.F.Chang's depuis le mois d'août 2015.

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de location provenant de son parc immobilier et mène certaines activités complémentaires telles que la construction, l'organisation d'événements sportifs, le développement technologique et une usine de transformation alimentaire.

### 2. Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financières (« **IFRS** »). Les méthodes comptables précisées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 novembre 2016.

### 3. Principales méthodes comptables

#### a) Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation conformément aux IFRS. Ce mode de présentation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Comme il est expliqué à la note 24, la Société a obtenu au cours de l'exercice des modifications d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives et ces clauses devront être revues au cours du deuxième trimestre 2017 pour le reste de l'exercice se terminant le 31 août 2017. La direction estime qu'elle pourra financer adéquatement ses activités et respecter ses clauses restrictives au-delà des douze prochains mois.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société englobent les comptes des entités qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats d'opération des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états consolidés du résultat global à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession, selon le cas. Lorsque nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales de façon à harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la Société. En vertu des principes de consolidation, toutes les transactions et soldes entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont éliminés.

##### i) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Une filiale qui n'est pas détenue en totalité par Groupe Sportscene inc. donne lieu à des participations ne donnant pas le contrôle qui sont présentées séparément aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global. Le résultat global des filiales est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle au prorata de leur actionnariat, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

##### ii) *Changements dans les participations dans des filiales*

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

##### iii) *Fonds national de publicité*

En vertu des conditions du contrat de franchise, les franchisés versent des redevances au Fonds national de publicité, en fonction de leurs revenus. Ces sommes sont encaissées par la Société en sa qualité de franchiseur-mandataire et doivent être utilisées exclusivement pour des programmes de publicité et de promotion, puisqu'elles sont planifiées et engagées pour promouvoir la franchise La Cage à l'échelle nationale, au bénéfice de tous les franchisés. Les redevances encaissées par la Société pour le compte du Fonds national de publicité ne sont pas comptabilisées dans les états consolidés du résultat global de la Société. L'actif net du Fonds national de publicité est plutôt présenté dans les effets à recevoir et autres actifs ou dans les créditeurs et charges à payer, selon que le solde est positif ou négatif.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### b) Périmètre de consolidation (suite)

##### *iv) Coentreprises et entreprises associées*

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable.

La participation dans les coentreprises et entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est initialement comptabilisée au coût et inclut les mises de fonds initiales faites sous forme d'avances. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des coentreprises et entreprises associées.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans les coentreprises et entreprises associées, la valeur comptable de cette participation est ramenée à zéro et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec les coentreprises et entreprises associées sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

#### c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie de chaque acquisition correspond à la juste valeur (à la date d'acquisition) des actifs cédés, des passifs engagés ou assumés et des capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Les justes valeurs provisoires attribuées à une date de clôture sont déterminées de façon définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### c) Regroupements d'entreprises (suite)

Les coûts d'acquisition liés à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges aux états consolidés du résultat global dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Lors des regroupements d'entreprises, la Société réévalue la participation qu'elle détenait précédemment dans les parts de capitaux propres de l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire à la date d'obtention du contrôle) et comptabilise un gain ou une perte en résultat net.

Tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise qui respectent les critères de constatation de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* sont constatés à la juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants :

- les actifs et passifs d'impôt différé sont constatés et mesurés conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*;
- les passifs ou instruments de capitaux propres liés au remplacement d'attribution par la Société de la rémunération à base d'actions de l'entité acquise sont mesurés conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et
- les actifs classés comme étant destinés à la vente conformément à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont mesurés conformément à cette norme.

#### d) Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont réduits du montant des retours et rabais accordés aux clients.

##### i) Produits tirés des franchises

Les produits tirés des franchises incluent les droits d'entrée et les redevances. Chaque service est évalué à sa juste valeur. Les droits d'entrée des franchises sont comptabilisés à titre de produits lorsque tous les engagements importants de la convention de franchise sont remplis. Les redevances des franchises, fondées sur leurs revenus, sont comptabilisées lorsque les ventes en restaurant sont réalisées.

##### ii) Produits de restauration

Les produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### d) Comptabilisation des produits (suite)

##### iii) Ventes de produits en épicerie

Les produits tirés des ventes de produits en épicerie sont comptabilisés à la livraison, lorsque le droit de propriété est transféré et lorsque le recouvrement de la contrepartie est raisonnablement assuré.

##### iv) Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les produits et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de travaux à la fin de la période considérée, mesuré sur la base de la proportion des coûts engagés pour les travaux effectués à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de manière fiable, des produits de construction équivalents aux coûts engagés sont constatés aux états consolidés du résultat global s'il est probable que l'ensemble des coûts engagés seront recouverts. Les coûts de construction sont passés en charge dans la période où ils sont engagés. Les facturations progressives selon le contrat qui excèdent les coûts engagés au cours de la période sont comptabilisées aux états consolidés de la situation financière au poste « produits et crédits différés ». À la fin du contrat de construction, l'excédent de la facturation sur les coûts de construction est constaté dans les produits de construction.

Lorsqu'il est probable que l'ensemble des coûts d'un contrat excéderont les produits devant être générés par ce contrat, la perte prévue est immédiatement passée aux états consolidés du résultat global.

##### v) Autres produits

Les produits d'organisation d'événements sportifs et autres produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

#### e) Rabais des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des marchandises achetées auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes. Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs par le franchiseur en vertu des ententes d'approvisionnement sont constatées dans les produits de restauration.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### f) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt, liée aux charges courantes est portée en réduction des charges connexes. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles est portée en réduction du coût de ces dernières. Elle est comptabilisée au résultat net selon les mêmes méthodes, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

#### g) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribués à son personnel. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve au titre de la rémunération à base d'actions aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, la somme de la contrepartie versée par l'employé et la tranche déjà créditée à la réserve au titre de la rémunération à base d'actions sont portées au crédit du capital-actions.

#### h) Régime de retraite à cotisations définies

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime pour lequel la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation de verser des cotisations supplémentaires. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies correspond aux cotisations versées par la Société et est comptabilisée au résultat net lorsque les services sont rendus par les employés.

#### i) Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont obtenus en divisant le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A de base et par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué, respectivement.

Le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué est calculé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à la plus tardive des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date d'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de l'exercice de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance ou qui sont rachetables en tout temps et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

#### k) Encaisse affectée

L'encaisse affectée qui était en fidéicomis au 30 août 2015 était relative à une lettre de garantie bancaire à émettre au nom du bailleur du restaurant P.F. Chang's de Montréal. La lettre de garantie a été émise au cours de l'exercice terminé le 28 août 2016.

#### l) Stocks

Les stocks de nourriture, boissons et fournitures diverses sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le coût correspond au coût d'acquisition, déduction faite des contreparties reçues des fournisseurs.

#### m) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées de vie différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties distinctivement.

Les projets en cours, dont le coût inclut les coûts d'emprunt, ne sont pas amortis tant que les actifs ne sont pas mis en service. Les terrains ne sont pas amortis.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable de l'actif, est porté au résultat net au poste « Autres (gains) pertes ».

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimée et est déterminé selon les méthodes et taux annuels ou périodes suivants :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiments (incluant les composantes)	Linéaire	5 à 50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et équipement	Linéaire et dégressive	10 à 30 %
Matériel roulant	Dégressive	30 %

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### m) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les méthodes d'amortissement, les taux et valeurs résiduelles sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les actifs acquis en vertu de contrats de location-financement sont amortis selon les mêmes méthodes et mêmes durées et taux que les autres actifs de la même catégorie, ou sur la durée du bail correspondante lorsque sa durée est plus courte que la durée d'utilité estimative.

#### n) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire des actifs qui nécessitent une période de temps importante avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ces actifs soient dans l'état nécessaire pour être utilisés de la manière prévue.

Dans le cas où la Société n'a pas d'emprunt directement attribuable à l'acquisition d'actifs qualifiés, le taux de capitalisation correspond à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés au résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

#### o) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ou d'actifs acquis séparément. Le coût des actifs incorporels acquis lors de regroupements d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	Périodes
Technologie	1 à 5 ans
Bail emphytéotique	19 ans
Marques de commerce	5 à 15 ans
Autres actifs incorporels	5 à 12 ans

Les durées d'utilité estimatives et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### o) Actifs incorporels (suite)

Les licences de loterie vidéo ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles résultent d'un droit contractuel sans date d'échéance. Elles ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il y a une indication de dépréciation. La durée d'utilité indéterminée est revue annuellement afin d'apprécier si elle est toujours justifiable.

#### p) Dépréciation d'actifs long terme

À chaque date de clôture, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et actifs incorporels afin de déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Quand il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle appartient l'actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises isolément; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité ou le groupe d'UGT.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours de périodes antérieures. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### q) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation détenue antérieurement par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge.

Le goodwill découlant de l'acquisition des filiales est présenté séparément aux états consolidés de la situation financière. Le goodwill découlant de l'acquisition de participations dans des coentreprises et entreprises associées comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est inclus dans l'investissement net des coentreprises et entreprises associées.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le regroupement d'UGT auquel a été affecté le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, s'il y a une indication que l'UGT pourrait avoir subi une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

#### r) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, dans lesquels cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent. Si les impôts exigibles ou différés découlent de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement.

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'actif ou au passif d'impôt exigible, il tient compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté aux états consolidés du résultat net et du résultat global, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### r) Impôts sur le résultat (suite)

L'impôt différé est constaté sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés dans les états consolidés de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées pour fins d'impôt.

Aucun impôt différé n'est toutefois constaté pour les éléments suivants :

- Différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le résultat comptable ou imposable; et
- Différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés et cette probabilité est révisée à chaque date de clôture.

#### s) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages relativement à la propriété sont transférés au preneur. Tous les autres contrats de location sont considérés comme des contrats de location simple.

##### i) Constatation en résultat net

En tant que bailleur, les revenus de location provenant de contrats de location simple sont constatés linéairement sur la durée du contrat. En tant que preneur, les loyers sont constatés aux résultats linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements incitatifs reçus relativement aux coûts d'aménagement des locaux ainsi que les loyers gratuits sont comptabilisés dans les produits et crédits différés et sont constatés linéairement sur la durée du contrat de location en réduction de la charge de loyer.

Les loyers conditionnels aux produits de restauration sont constatés en résultat net dans la même période que les produits correspondants.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### s) Contrats de location (suite)

##### ii) Classement à l'état de la situation financière

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au moindre de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimum exigibles. Le passif correspondant est classé dans la dette à long terme en tant qu'obligations découlant d'un contrat de location-financement.

Les versements de loyer sont répartis entre les frais d'intérêts et les remboursements de capital de la dette correspondante de façon à dégager un taux d'intérêt constant applicable au solde de la dette.

#### t) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à un actif financier ou à un passif financier. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et leur évaluation subséquente dépend de leur classement selon les catégories suivantes :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée, les débiteurs ainsi que les effets à recevoir sont classés comme étant des prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur;
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme étant d'autres passifs financiers. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### u) Provisions

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la clôture de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### u) Provisions (suite)

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

### 4. Modifications futures de méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se terminant le 28 août 2016, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de celles-ci :

Norme / Interprétation	Applicable à l'exercice ouvert le :
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> (« IAS 7 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2017
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (« IFRS 9 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i> (« IFRS 15 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 16, <i>Contrat de location</i> (« IFRS 16 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2019

- En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, qui imposeront de fournir des informations spécifiques concernant les mouvements de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et leur application anticipée est permise. La Société envisage d'adopter l'IAS 7 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas encore été déterminée.
- Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2018. L'importance de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 4. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

- Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme contient un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des revenus : à un moment donné ou dans le temps. Le modèle dispose d'une analyse des transactions en cinq étapes sur une base contractuelle pour déterminer si, quand et combien les produits sont constatés. Des nouvelles estimations et les seuils de jugement ont été introduits, ce qui peut affecter la quantité et/ou le calendrier de revenus constatés. La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2018. L'importance de l'incidence qu'aura l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.
- En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, lequel remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que plusieurs interprétations sur les contrats de location. IFRS 16 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également IFRS 15. IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. En ce qui a trait aux exigences de comptabilisation pour le bailleur, IFRS 16 reprend en substance celles qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant la présentation d'informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables décrites à la note 3 exige que la direction formule des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et des passifs. Les estimations et les hypothèses sont constamment remises en question et se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### 5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'application des méthodes comptables peut faire appel au jugement de la direction, qui se base sur son expérience passée et sur d'autres facteurs. Les jugements les plus critiques dans l'application des méthodes comptables sont les suivants :

##### a) Consolidation

La direction se base sur son jugement pour déterminer si elle détient le contrôle des entités pour lesquels elle détient une participation. Afin de déterminer si elle détient le contrôle, la direction prend en considération les facteurs suivants; la raison d'être et la conception de l'entité, la nature des activités, la façon dont sont prises les décisions, les droits qui lui confèrent ou non la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, la question de savoir si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et le fait qu'elle a ou non la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Si la direction détermine qu'elle a le contrôle sur les entités ces dernières sont considérées comme étant une filiale et sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société.

##### b) Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée présentent des indicateurs de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique. Au 28 août 2016, la direction a établi qu'il existait des indicateurs de dépréciation pour certains de ces UGT et a effectué un test de dépréciation lequel a mené à la constatation d'une perte de valeur de 60 000 \$ (note 9).

#### 5.2 Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

##### a) Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### 5.2 Principales sources d'incertitude relatives aux estimations (suite)

*b) Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée*

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuel. Le goodwill est testé au niveau du groupe d'UGT « Restauration – La Cage ». Les principales hypothèses utilisées pour estimer la valeur d'utilité du groupe d'UGT « Restauration – La Cage » aux fins de ce test de dépréciation sont présentées à la note 19.

*c) Dépréciation des actifs non courants*

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, les investissements dans des coentreprises et entreprises associées et les effets à recevoir et avances sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la Société pose des hypothèses relatives aux résultats opérationnels futurs. Bien que la Société détermine les hypothèses en fonction de l'information du marché disponible au moment de l'évaluation, les résultats réels peuvent différer.

### 6. Regroupements d'entreprises

#### Exercice 2016

Le **31 août 2015**, la Société a acquis une participation supplémentaire de 25 % de 7002629 Canada inc., laquelle exploite un kiosque Fan Club dans un complexe sportif (secteur « Restauration »). Suite à cette transaction, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 75 % des droits de vote.

Le **30 novembre 2015**, la Société a acquis une participation supplémentaire de 61,85 % de 2543-9985 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Drummondville (secteur « Restauration »). Suite à cette transaction, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 100 % des droits de vote.

La contrepartie totale en espèces pour ces transactions est de 538 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 6. Regroupements d'entreprises (suite)

#### Exercice 2016 (suite)

La réévaluation à la juste valeur des participations détenues antérieurement a donné lieu à un gain de 255 000 \$, lequel a été comptabilisé à l'état du résultat global au poste « Autres (gains) pertes ». La juste valeur des participations détenues antérieurement a été établie à 364 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, et s'élève à 35 000 \$.

Ces regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill étant donné que la contrepartie versée tenait compte des synergies qui permettront d'accroître la rentabilité. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation des actifs incorporels.

Pour l'exercice terminé le 28 août 2016, les entreprises acquises ont contribué à hauteur de 2 494 000 \$ aux produits et ont généré une perte nette de 62 000 \$. Si les acquisitions d'entreprises avaient toutes eu lieu le 31 août 2015, les entreprises acquises auraient contribué à hauteur de 3 047 000 \$ aux produits, et générés une perte nette de 51 000 \$.

#### Exercice 2015

Le 24 août 2015, la Société a acquis la totalité des actifs des deux restaurants P.F. Chang's exploités au Québec (secteur « Restauration ») en échange d'une contrepartie en espèces de 385 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 6. Regroupements d'entreprises (suite)

La juste valeur des actifs nets acquis, à la date d'acquisition, pour les regroupements d'entreprises décrits précédemment se répartit comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Éléments d'actif acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	150	6
Débiteurs	112	-
Autres éléments d'actif courant	82	80
Immobilisations corporelles	586	375
Actifs d'impôts futurs	46	-
Goodwill (non-déductible fiscalement)	657	-
	1 633	461
Éléments de passif pris en charge :		
Éléments de passif courant	247	76
Dette à long terme	84	-
Effets à payer à la Société	353	-
Passif d'impôts futurs	12	-
	696	76
Actif net acquis à la juste valeur	937	385
Contrepartie en espèces	538	385
Participations déjà détenues dans les coentreprises	109	-
Gain sur regroupements d'entreprises réalisé par étapes	255	-
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	35	-
	937	385

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 7. Produits

	2016	2015
	\$	\$
Franchises	2 544	2 699
Restauration	65 426	54 916
Produits vendus en épicerie	9 656	9 805
Location	1 745	1 749
Construction	387	2 420
Autres	4 793	6 333
	<b>84 551</b>	<b>77 922</b>

### 8. Charges par nature

La répartition par nature de certaines charges des états consolidés du résultat global est comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Charges au titre du personnel		
Salaires et autres avantages à court terme	27 995	24 019
Régimes de retraite à cotisation définies	182	153
Rémunération à base d'actions	45	52
Indemnités de fin de contrat de travail	-	86
Aide gouvernementale	(1 123)	(935)
	<b>27 099</b>	<b>23 375</b>
Autres charges de vente et d'administration	<b>26 436</b>	<b>25 247</b>
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements	<b>53 535</b>	<b>48 622</b>
Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 16)	4 269	4 032
Amortissement des actifs incorporels (note 17)	118	62
	<b>4 387</b>	<b>4 094</b>

Les autres charges de vente et d'administration incluent notamment, mais de façon non limitative, les frais d'occupation des locaux, les frais de marketing et les frais d'exploitation des divers secteurs d'opération.

De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt relatifs à la déclaration des pourboires à titre d'aide gouvernementale. Le montant de cette aide gouvernementale est portée en réduction des salaires et autres avantages à court terme.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 9. Autres (gains) pertes

	2016	2015
	\$	\$
Produits d'assurances	-	(1 167)
Dépréciation liée aux stocks détruits	-	226
Dépréciation liée aux immobilisations corporelles détruites	-	257
Coûts de restauration des sites	(19)	87
Perte d'exploitation suite à une fermeture temporaire	-	82
Gain net sur produits d'assurances <sup>(1)</sup>	(19)	(515)
Dépréciation d'immobilisations corporelles (note 5.1b))	60	772
Dépréciation d'effets à recevoir	-	300
Charge sur provision pour résiliation de bail <sup>(2)</sup>	145	375
Charge sur provision pour litige	-	300
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	109	242
Gain sur regroupement d'entreprises (note 6)	(255)	-
Gain sur liquidation des actifs d'une coentreprise (note 18)	(55)	-
Autres gains	(75)	-
	(90)	1 474

(1) Au cours de l'exercice 2015, un restaurant a subi un important dégât d'eau et l'immeuble utilisé par la division de construction a été la proie des flammes.

(2) Une provision pour résiliation de bail au montant de 145 000 \$ a été comptabilisée au 28 août 2016, en raison de la fermeture de deux restaurants corporatifs avant l'échéance du bail (375 000 \$ au 30 août 2015).

### 10. Frais financiers

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur dette à long terme	568	573
Autres frais financiers	144	85
Perte (gain) de change	3	(44)
	715	614

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat se compose des éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Exigibles	446	361
Différés :		
Création et renversement de différences temporelles	(633)	(1 141)
Ajustement relatif aux exercices précédents	(18)	(20)
	(651)	(1 161)
	(205)	(800)

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi et des impôts sur le résultat inscrits :

	2016	2015
	\$	\$
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	(956)	(3 163)
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	78	376
	(878)	(2 787)
Taux d'imposition statutaires prévus par la loi	26,9 %	26,9 %
Impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi	(236)	(750)
Écarts permanents	43	(26)
Ajustement relatif aux exercices précédents	(18)	(20)
Autres	6	(4)
Total des impôts sur le résultat	(205)	(800)



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat (suite)

#### Actifs et passifs d'impôt différé

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	2 777	2 130
Passifs d'impôt différé	320	358
Actif net d'impôt différé	2 457	1 772

Les principales composantes et les variations des actifs et des passifs d'impôt différé comptabilisés sont les suivantes :

	Solde au 30 août 2015	En résultat net	Regroupements d'entreprise (note 6)	Solde au 28 août 2016
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	1 308	577	39	1 924
Produits et crédits différés et provisions	708	152	-	860
Immobilisations corporelles	15	(101)	-	(86)
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	(140)	38	-	(102)
Autres débiteurs	(119)	(15)	(5)	(139)
Actif net d'impôt différé	1 772	651	34	2 457

L'actif net d'impôt différé de la Société est de 2 457 000 \$, lequel inclut un montant de 1 924 000 \$ pour des pertes fiscales reportables. Compte tenu de la croissance des revenus suite au repositionnement de la bannière La Cage et des prévisions budgétaires, la direction juge qu'il est probable que cet actif d'impôt différé pourra être recouvré.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat (suite)

#### Pertes fiscales à reporter

La Société dispose de reports de pertes autres qu'en capital, pour lesquels elle a comptabilisé des actifs d'impôt différé dont elle peut se servir pour réduire le revenu imposable des exercices à venir ainsi que les impôts sur le résultat, au plus tard au cours des années d'imposition suivantes :

Années d'imposition	Pertes fiscales	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2027	96	119
2028	67	69
2029	124	142
2030	-	-
2031	200	200
2032	966	983
2033	638	644
2034	230	222
2035	2 491	2 331
2036	2 463	2 375

### 12. Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 12. Résultat par action (suite)

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2016	2015
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A (en milliers de dollars canadiens)	(622)	(2 227)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	4 165	4 165
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilutives en circulation (en milliers)	4 165	4 165
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	(0,15)	(0,53)
Dilué	(0,15)	(0,53)

Pour l'exercice terminé le 28 août 2016, les options d'achat d'actions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action puisque le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société est négatif. Toutefois, ces options pourraient avoir un effet dilutif sur le résultat par action des périodes futures.

### 13. Débiteurs

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Débiteurs		
Comptes à recevoir	1 114	970
Crédits d'impôt à recevoir	1 297	1 018
Rabais-volume à recevoir	626	526
Sommes à recevoir de coentreprises	580	361
Comptes à recevoir - produits vendus en épicerie	1 323	194
Produits d'assurances à recevoir (note 9)	-	900
Autres débiteurs	705	937
	5 645	4 906

Au 28 août 2016, les débiteurs comprenaient des sommes dues par les clients pour les travaux de construction totalisant 99 000 \$ (492 000 \$ au 30 août 2015).

Au 28 août 2016, aucune somme n'était due à des clients par la Société au titre des travaux de construction (aucune somme n'était due au 30 août 2015).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 14. Stocks

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Nourriture, boissons et fournitures diverses	1 690	1 656
Fournitures de construction	336	41
	<b>2 026</b>	<b>1 697</b>

Le montant passé en charges correspond au poste « coût des produits vendus » aux états consolidés du résultat global.

### 15. Effets à recevoir et autres actifs

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Effets à recevoir et avances à des coentreprises portant intérêt à des taux fixes variant de 0 % à 8 %, sans modalités de remboursement, nets d'une provision de 300 000 \$ (300 000 \$ au 30 août 2015)	1 878	1 914
Effet à recevoir portant intérêt au taux de 8 %, échéant en août 2017	124	115
Effet à recevoir d'un franchisé, sans intérêt, remboursable par versements mensuels, échéant en août 2020	30	-
Crédits d'impôts à recevoir	737	599
Avances au Fonds national de publicité	1 135	1 019 <sup>(1)</sup>
Dépôt sur acquisition d'entreprise (notes 25 d) et 29)	150	150
	<b>4 054</b>	<b>3 797</b>
Moins : la tranche courante	<b>282</b>	<b>265</b>
	<b>3 772</b>	<b>3 532</b>

- (1) Au cours de l'exercice terminé le 28 août 2016, la Société a révisé les montants comparatifs de 2015 pour refléter le déficit accumulé du Fonds national de publicité en réduisant la trésorerie et équivalents de trésorerie de 1 591 000 \$, en réduisant les créditeurs et frais courus de 572 000 \$ et en augmentant les effets à recevoir et autres actifs d'un montant de 1 019 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 16. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Solde au 31 août 2014	5 101	18 291	24 642	19 844	722	240	68 840
Acquisitions	-	156	1 797	1 358	30	(77)	3 264
Cessions	(640)	(1 584)	(906)	(1 346)	(30)	-	(4 506)
Acquisitions au moyen d'un regroupement d'entreprises (note 6)	-	-	168	207	-	-	375
Solde au 30 août 2015	4 461	16 863	25 701	20 063	722	163	67 973
Acquisitions	-	112	2 756	2 942	187	742	6 739
Cessions et fermetures	-	(6)	(3 671)	(3 702)	(21)	-	(7 400)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	-	-	311	275	-	-	586
<b>Solde au 28 août 2016</b>	<b>4 461</b>	<b>16 969</b>	<b>25 097</b>	<b>19 578</b>	<b>888</b>	<b>905</b>	<b>67 898</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur cumulés</b>							
Solde au 31 août 2014	-	5 058	14 608	12 573	551	-	32 790
Amortissement	-	674	1 939	1 377	42	-	4 032
Cessions	-	(967)	(496)	(1 125)	(25)	-	(2 613)
Dépréciation (note 9)	-	-	772	-	-	-	772
Solde au 30 août 2015	-	4 765	16 823	12 825	568	-	34 981
Amortissement	-	656	2 061	1 498	54	-	4 269
Cessions et fermetures	-	(4)	(3 501)	(3 479)	(21)	-	(7 005)
Dépréciation (note 9)	-	-	60	-	-	-	60
<b>Solde au 28 août 2016</b>	<b>-</b>	<b>5 417</b>	<b>15 443</b>	<b>10 844</b>	<b>601</b>	<b>-</b>	<b>32 305</b>
<b>Valeur nette comptable</b>							
Au 30 août 2015	4 461	12 098	8 878	7 238	154	163	32 992
<b>Au 28 août 2016</b>	<b>4 461</b>	<b>11 552</b>	<b>9 654</b>	<b>8 734</b>	<b>287</b>	<b>905</b>	<b>35 593</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 16. Immobilisations corporelles (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 60 000 \$ (772 000 \$ au 30 août 2015). La dépréciation liée aux immobilisations corporelles s'explique par une baisse de rentabilité de certains restaurants pris individuellement, les UGT. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un restaurant, la Société actualise les flux de trésorerie projetés selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 11 % (11 % au 30 août 2015). En 2016, la valeur recouvrable de l'UGT dépréciée était de 30 000 \$, laquelle correspondait à la juste valeur diminuée des coûts de sortie. En 2015, la valeur recouvrable des UGT dépréciées était de 386 000 \$ et correspondait à la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable des actifs acquis en vertu de contrats de location-financement par catégorie est comme suit :

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Améliorations locatives	480	794
Mobilier et équipement	243	379
	723	1 173

Les immobilisations corporelles incluent également des bâtiments donnés en location dans le cadre de contrats de location simple dont la valeur nette comptable s'élève à 4 414 000 \$ en 2016 (4 546 000 \$ en 2015). Ces ententes de location prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles et des loyers de base fixes. Les revenus comptabilisés au titre de ces contrats de location simple provenant des immeubles locatifs se sont élevés à 373 000 \$ en 2016 (358 000 \$ en 2015).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 17. Actifs incorporels

	Techno- logies	Bail emphy- téotique	Marques de commerce	Licences de loterie vidéo	Autres	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 31 août 2014	389	246	32	365	180	1 212
Acquisitions	12	-	-	-	53	65
Cessions	(27)	-	-	-	-	(27)
Solde au 30 août 2015	374	246	32	365	233	1 250
Acquisitions	21	-	-	-	43	64
Cessions	(329)	-	-	-	(24)	(353)
<b>Solde au 28 août 2016</b>	<b>66</b>	<b>246</b>	<b>32</b>	<b>365</b>	<b>252</b>	<b>961</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 31 août 2014	318	83	12	-	84	497
Amortissement	10	13	5	-	34	62
Cessions	(4)	-	-	-	-	(4)
Solde au 30 août 2015	324	96	17	-	118	555
Amortissement	7	13	2	-	96	118
Cessions	(328)	-	-	-	(23)	(351)
<b>Solde au 28 août 2016</b>	<b>3</b>	<b>109</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>191</b>	<b>322</b>
<b>Valeur nette comptable</b>						
Au 30 août 2015	50	150	15	365	115	695
<b>Au 28 août 2016</b>	<b>63</b>	<b>137</b>	<b>13</b>	<b>365</b>	<b>61</b>	<b>639</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part des éléments d'actif, de passif, des revenus et des charges et des flux de trésorerie des coentreprises et d'entreprises associées. La quote-part revenant à la Société se résume comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs		
Courants	2 424	2 443
Non courants	4 493	4 911
	<b>6 917</b>	<b>7 354</b>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants	1 946	2 441 <sup>(1)</sup>
Passifs non courants	1 536	1 345 <sup>(1)</sup>
Capitaux propres	3 435	3 568
	<b>6 917</b>	<b>7 354</b>
	2016	2015
	\$	\$
Produits	15 540	16 343
Coût des produits vendus, charges de vente et d'administration, incluant intérêt et amortissement	15 645	16 823
Résultat avant impôts	(105)	(480)
Impôts sur le résultat	(27)	(104)
Résultat net	<b>(78)</b>	<b>(376)</b>

- 1) Au 30 août 2015, une des coentreprises était en défaut à l'égard d'une de ses clauses restrictives basée sur les états financiers consolidés de la Société. Par conséquent, la totalité de la dette à long terme de cette coentreprise d'un montant de 583 000 \$ a été reclassé dans les passifs courants. Toutefois, la Société avait obtenu, avant la date de publication de ses états financiers, une renonciation relative aux clauses de défaut. Au 28 août 2016, toutes les clauses restrictives sont respectées.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (suite)

	2016	2015
	\$	\$
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées au début de l'exercice	3 568	4 029
Quote-part des résultats nets	(78)	(376)
Moins : dividendes	(155)	(150)
	3 335	3 503
Mises de fonds	399	65
Rachat d'actions par une coentreprise	(245)	-
Gain sur liquidation des actifs d'une coentreprise (note 9)	55	-
Conversion d'investissements dans des coentreprises lors de regroupements d'entreprises réalisés par étapes (note 6)	(109)	-
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées à la fin de l'exercice	3 435	3 568
Présentés dans les :		
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	3 928	3 831
Créditeurs et charges à payer	(493)	(263)
	3 435	3 568

### 19. Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill :

	28 août 2016	30 août 2015
	Total	Total
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	3 187	3 187
Regroupements d'entreprises (note 6)	657	-
Coût à la fin de l'exercice	3 844	3 187
Pertes de valeur cumulées		
Au début de l'exercice	395	395
Pertes de valeur de l'exercice	-	-
Pertes cumulées à la fin de l'exercice	395	395
Valeur nette à la fin de l'exercice	3 449	2 792

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 19. Goodwill (suite)

#### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis par suite de regroupements d'entreprises a été affecté à l'UGT « Restauration – La Cage », en fonction des avantages futurs attendus. La valeur comptable du goodwill au 28 août 2016 affecté à cet UGT est de 3 449 000 \$ (2 792 000 \$ au 30 août 2015).

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la valeur comptable des groupes d'UGT (y compris le goodwill) est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des groupes d'UGT se fonde sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La Société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill en date du 28 août 2016 et du 30 août 2015.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT « Restauration – La Cage » a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et celle-ci était supérieure à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été déterminée en fonction d'un multiple du bénéfice du marché qui a été appliqué au bénéfice normalisé de l'UGT « Restauration – La Cage ». Le multiple du bénéfice du marché a été établi d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le bénéfice normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes.

### 20. Dette bancaire et dette à long terme

#### a) Dette bancaire

La société dispose d'une marge de crédit autorisé totalisant 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ en 2015) portant intérêt à taux de base majoré de 0,75 %. Au 28 août 2016, le montant disponible de la marge de crédit était de 1 675 000 \$ puisque 325 000 \$ était réservé pour des lettres de garanties émises (note 25b)). La marge de crédit n'était pas utilisée au 28 août 2016 et au 30 août 2015.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux variant du taux de base moins 1,00 % à moins 1,50 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre novembre 2018 et novembre 2032 <sup>(1)</sup>	1 258	1 376
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux fixe variant de 3,41 % à 4,77 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre juillet 2029 et juin 2033	5 975	6 341
Emprunts bancaires portant intérêt au taux de base plus 1,00 %, remboursables par versements mensuels, échéant en juillet 2018 <sup>(1)</sup>	7 007	5 221
Balance de prix d'achat, sans intérêts, remboursable par versement annuels, échéant en juin 2020	108	135
Montant dû à des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle, sans intérêt ni modalités de remboursement	92	92
Obligations découlant de contrats de location-financement, portant intérêt à divers taux fixes et variables variant entre 3,28 % et 4,94 %, remboursables par versements mensuels, échéant de mars 2017 à mars 2021	500	888
	<b>14 940</b>	<b>14 053</b>
Frais de financement différés	(17)	(32)
	<b>14 923</b>	<b>14 021</b>
Moins : la tranche courante <sup>(1)</sup>	<b>(1 908)</b>	<b>(7 407)</b>
	<b>13 015</b>	<b>6 614</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 août 2015, la Société était en défaut à l'égard de trois de ses clauses restrictives. Conséquemment, la Société avait reclassé la partie non courante des dettes correspondantes dans la partie courante de la dette à long terme puisque, au 30 août 2015, la Société n'avait pas obtenu des prêteurs associés la modification de ses conventions de financement. Toutefois, la Société a obtenu, avant la date de publication de ses états financiers, la modification d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives d'un de ses prêteurs et a obtenu des renoncations relatives aux clauses de défaut d'un autre de ses prêteurs et, en conséquence, les dettes correspondantes ne sont plus remboursables sur demande. Au 28 août 2016, toutes les clauses restrictives sont respectées.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme (suite)

Au 28 août 2016, les remboursements de capital des emprunts hypothécaires et bancaires, tels que prévus aux conventions de financement<sup>(1)</sup>, ainsi que les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-financement s'échelonnent comme suit :

	Emprunts hypothécaires et bancaires	Contrats de location- financement	Total
	\$	\$	\$
2017	1 545	378	1 923
2018	6 660	139	6 799
2019	509	-	509
2020	477	-	477
2021	486	-	486
2022 et suivantes	4 763	-	4 763
	14 440	517	14 957
Moins : le montant représentant les intérêts	-	(17)	(17)
	14 440	500	14 940
Moins : la tranche courante	(1 545)	(363)	(1 908)
	12 895	137	13 032
Moins : les frais de financement différés	(17)	-	(17)
	12 878	137	13 015

La valeur actualisée des paiements minimum de location pour les contrats de location-financement est comme suit :

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Moins d'un an	363	448
Entre un et cinq ans	154	490
	517	938

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme (suite)

La quasi-totalité des éléments d'actif de la Société et de ses filiales, y compris les immobilisations, ont été cédés en garantie de la marge de crédit, des emprunts hypothécaires et bancaires et des obligations découlant de contrats de location-financement ainsi qu'une hypothèque mobilière flottante au montant de 32 000 000 \$, portant sur l'universalité des stocks, des débiteurs et des biens incorporels de la Société.

Selon les conditions des conventions rattachées à la dette à long terme, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certaines conditions et le maintien de ratios financiers minimums, lesquels étaient respectés au 28 août 2016 (notes 20 b) et 23).

### 21. Capitaux propres

#### a) Autorisé et émis

*Autorisé, en nombre illimité :*

Actions de catégorie A, participantes, donnant droit à 10 votes chacune, convertibles au gré du porteur en actions subalternes de catégorie B;

Actions subalternes de catégorie B, participantes, donnant droit à 1 vote chacune et à un dividende par action égal au dividende déclaré sur les actions de catégorie A;

Actions privilégiées sans droit de vote, à dividende préférentiel cumulatif de 8 %, rachetables au gré de la Société ou du détenteur au prix de 2,25 \$ par action.

*Émis et payé :*

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
4 164 893 actions de catégorie A (4 164 893 en 2015)	<b>3 551</b>	3 551

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société n'a émis aucune nouvelle action de catégorie A en vertu du régime d'options d'achat d'actions.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 21. Capitaux propres (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, 750 000 actions de catégorie A avec droit de vote ont été réservées à l'intention de dirigeants et d'administrateurs dont 152 444 options n'avaient toujours pas été octroyées au 28 août 2016 (152 444 options au 30 août 2015). Selon le régime, le prix de souscription de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions le jour ouvrable précédant immédiatement le jour où l'option a été octroyée, moins toute décote permise en vertu des règles de la Bourse de croissance TSX. Les options peuvent être levées durant une période ne pouvant excéder dix (10) années à compter de la date d'octroi de l'option. Cependant, par le passé, la Société a octroyé ces options pour des périodes ne dépassant pas cinq ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

		2016		2015
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Au début de l'exercice	151 000	\$ 8,14	194 000	\$ 8,36
Octroyées	-	-	-	-
Exercées	-	-	-	-
Annulées	-	-	(43 000)	9,13
À la fin de l'exercice	151 000	8,14	151 000	8,14

Au cours de l'exercice, un coût de rémunération de 45 000 \$ (52 000 \$ en 2015) a été comptabilisé aux états consolidés du résultat global.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation :

#### Au 28 août 2016

		Options en circulation		Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
6,40 \$	19 000	2,08	6,40 \$	9 500	6,40 \$
7,50 \$	36 000	1,67	7,50 \$	27 000	7,50 \$
8,25 \$	60 000	2,25	8,25 \$	30 000	8,25 \$
9,50 \$	36 000	0,25	9,50 \$	36 000	9,50 \$
	151 000	1,61		102 500	8,32 \$

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 21. Capitaux propres (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 30 août 2015

Options en circulation				Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
6,40 \$	19 000	3,08	6,40 \$	-	-
7,50 \$	36 000	2,67	7,50 \$	18 000	7,50 \$
8,25 \$	60 000	3,25	8,25 \$	-	-
9,50 \$	36 000	1,25	9,50 \$	27 000	9,50 \$
	151 000	2,61		45 000	8,70 \$

Au cours de l'exercice 2016, la Société n'a octroyé aucune option d'achat d'actions de catégorie A (aucune option octroyée en 2015) en faveur des dirigeants et administrateurs. Les options sont acquises à raison de 50 % après deux ans, 25 % après trois ans et 25 % après quatre ans. Elles deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard cinq ans à compter de la date de l'octroi.

#### c) Dividendes

Au cours de l'exercice financier terminé 28 août 2016, la Société n'a déclaré aucun dividende pour les actions de catégorie A (aucun dividende déclaré pour l'exercice terminé le 30 août 2015).

### 22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie

#### a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2016	2015
	\$	\$
Débiteurs	(627)	(1 184)
Stocks	(265)	424
Frais payés d'avance	36	(99)
Autres actifs	(138)	(599)
Créditeurs et charges à payer	2 221	363
Provisions	(530)	675
Produits et crédits différés	444	(354)
	1 141	(774)

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (suite)

#### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 864	2 795
Placements temporaires <sup>(1)</sup>	24	264
	1 888	3 059

<sup>(1)</sup> Au 28 août 2016 et au 30 août 2015, les placements temporaires sont constitués de placements rachetables en tout temps dont le rendement était de 1,00 %.

#### c) Opérations sans effet sur la trésorerie

La Société a effectué les transactions d'investissement et de financement suivantes, n'ayant aucun effet sur la trésorerie, qui ne sont pas reflétées dans les états consolidés des flux de trésorerie :

	2016	2015
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées au moyen de :		
Créditeurs et charges à payer	905	112

### 23. Informations concernant la gestion du capital

La Société définit son capital par les capitaux propres et la dette à long terme (incluant la tranche courante), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie et l'encaisse affectée, le cas échéant. Le capital se calcule ainsi :

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	1 908	7 407
Dette à long terme	13 015	6 614
Endettement total	14 923	14 021
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 888	3 059
Encaisse affectée	-	325
Endettement total net	13 035	10 637
Capitaux propres	31 657	32 398
Capital investi	44 692	43 035



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 23. Informations concernant la gestion du capital (suite)

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Conserver une solide situation financière permettant de faire face aux incertitudes économiques et préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses projets de croissance, incluant l'implantation de nouvelles Cages, les acquisitions d'entreprises, l'exploitation de nouveaux centres d'activités complémentaires et la poursuite de ses investissements dans la qualité et la modernité de ses infrastructures; et
- Conserver une structure du capital optimale afin de réduire le coût en capital.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui affectent la conjoncture économique. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut racheter des actions, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, contracter, renégocier ou rembourser des dettes ou céder des actifs afin d'améliorer sa performance financière.

Les objectifs, politiques et procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 30 août 2015.

La Société assure le suivi du capital en fonction de divers ratios et indicateurs financiers, notamment l'endettement total net (ou l'encaisse nette des dettes) et le ratio d'endettement total net sur le capital investi total. La Société doit également respecter annuellement certaines restrictions imposées en vertu de certaines ententes avec ses créanciers. Ces restrictions se composent d'un BAIIA minimum, lequel est défini comme étant le résultat avant la charge d'impôt sur le résultat, auxquels sont additionnés les frais financiers et les amortissements.

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers

#### Juste valeur

En date du 28 août 2016 et du 30 août 2015, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur d'une partie des effets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché. Toutefois, pour la majeure partie des effets à recevoir, la juste valeur n'a pu être déterminée étant donné qu'ils sont sans modalités de remboursement définies.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Juste valeur (suite)

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de la valeur comptable, étant donné que les taux d'intérêt sont renégociés sur une base annuelle pour une partie de cette dette, qu'ils fluctuent en fonction du taux du marché ou qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et occasionne, de ce fait, une perte financière pour la Société. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'encaisse affectée, aux débiteurs et aux effets à recevoir.

Voici la composition des prêts et créances qui exposent la Société à un risque de crédit :

	28 août 2016	30 août 2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 888	3 059
Encaisse affectée	-	325
Débiteurs	5 645	4 906
Effets à recevoir et autres actifs		
Sans modalités de remboursement définies	3 013	2 933
Échéant à moins d'un an	282	265
Échéant entre 1 et 5 ans	759	599
Échéant dans plus de 5 ans	-	-
	4 054	3 797
Total des prêts et créances	11 587	12 087

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit (suite)

Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour effet douteux et créances douteuses. La valeur comptable de ces actifs financiers constitue l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés auprès d'institutions financières canadiennes, pour lesquelles la direction estime que le risque de crédit est minime.

Puisque les crédits d'impôt sont recevables des autorités gouvernementales, ils ne représentent aucun risque de crédit. Quant aux sommes à recevoir des coentreprises (débiteurs et effets à recevoir), la position de coentrepreneur de la Société lui permet d'exercer une certaine influence sur la recouvrabilité de ces débiteurs. Au 28 août 2016, les effets à recevoir de coentreprises et de sociétés liées se chiffrent à 1 878 000 \$, soit une proportion de 64,3 % du total des effets à recevoir et autres actifs (1 914 000 \$ et 68,9 % au 30 août 2015).

La Société établit une provision pour créances douteuses et effets douteux à chaque date de fin de période, en tenant compte de l'historique de crédit de débiteurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré suffisant pour absorber les pertes sur créances potentielles. Une provision pour effet douteux s'élevant à 300 000 \$ est présentement comptabilisée (300 000 \$ au 30 août 2015) à l'égard des effets à recevoir. Au 28 août 2016, le solde de la provision pour créances douteuses est de 84 000 \$ (25 000 \$ au 30 août 2015).

Dans la mesure où les contributions reçues par le Fonds national de publicité dépasse les dépenses de publicité et promotion assumés par le Fonds, les cotisations excédentaires sont comptabilisés dans le poste « Crédeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Dans certains cas, les dépenses de publicité et de promotion assumées peuvent dépasser les contributions reçues et recueillies. Dans de tels cas, les dépenses excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Effets à recevoir et autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué du fait que les débiteurs font l'objet d'un suivi actif de la part de la direction de la Société. Au 28 août 2016, environ 85 % des débiteurs (87 % au 30 août 2015), excluant les crédits d'impôt à recevoir, dataient de moins de 60 jours.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

	Au 28 août 2016				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	3 455	252	251	99	4 057
En souffrance	-	-	-	291	291
Total	3 455	252	251	390	4 348
Crédits d'impôt à recevoir					1 297
Total des débiteurs					5 645

	Au 30 août 2015				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	2 943	448	287	63	3 741
En souffrance	-	-	-	147	147
Total	2 943	448	287	210	3 888
Crédits d'impôt à recevoir					1 018
Total des débiteurs					4 906

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation du taux d'intérêt en raison de ses dettes portant intérêt à un taux variable. Au 28 août 2016, 8 265 000 \$ (6 597 000 \$ au 30 août 2015) de dette à long terme était exposé aux fluctuations des taux d'intérêt.

Vu la composition actuelle de la dette (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), la Société n'a actuellement recours à aucun instrument financier visant à atténuer ce risque. Pour l'exercice terminé le 28 août 2016, si les taux d'intérêt avaient varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été inférieur ou supérieur de 54 000 \$ (51 000 \$ en 2015).

#### Risque de change

Au 28 août 2016 et au 30 août 2015, les instruments financiers de la Société libellés en devises étrangères n'étaient pas significatifs et aucun instrument de couverture n'était utilisé afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux de change.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse pas satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit à la note 23. La Société gère également ce risque en tenant compte des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et en recourant également à sa marge de crédit disponible, si nécessaire, pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. La suffisance des liquidités est évaluée en tenant compte des besoins saisonniers, des investissements planifiés et de l'échéance de la dette.

La Société a obtenu au cours de l'exercice des modifications d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives. Les clauses restrictives ont été établis jusqu'au deuxième trimestre se terminant le 28 février 2017 et seront revues au cours du deuxième trimestre 2017 pour le reste de l'exercice se terminant le 31 août 2017. Les clauses restrictives ont été respectées au cours de l'exercice et sont respectées au 28 août 2016. À la lumière des résultats de son repositionnement stratégique et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'il est probable qu'elle puisse renégocier sa convention de financement avec succès et que la Société continuera de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon des conditions de remboursement normales.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de liquidité (suite)

Cette détermination pourrait cependant être affectée par des facteurs économiques, financiers et concurrentiels futurs, ainsi que d'autres événements futurs qui sont hors du contrôle de la Société. Si l'un de ces facteurs ou événements résultent de la performance opérationnelle étant inférieur à celui actuellement prévue ou si les prêteurs de la Société imposent des restrictions supplémentaires sur sa capacité à emprunter, il pourrait y avoir une incertitude quant à la capacité de la Société à poursuivre son approche de continuité, et sa capacité à réaliser la valeur comptable de ses actifs et de rembourser ses obligations actuelles et futures à leur échéance sans avoir obtenu un financement supplémentaire qui pourrait ne pas être disponible. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité n'était pas appropriée.

Au 28 août 2016 et au 30 août 2015, la totalité des créiteurs et charges à payer vient à échéance au cours du prochain exercice. Les dates d'échéance de la dette à long terme et des engagements sont présentées aux notes 20 et 25, respectivement.

### 25. Engagements, garanties et éventualités

#### a) Location de propriétés

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à 49,7 millions \$. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles. Les loyers minimums annuels, incluant une estimation des frais communs et autres frais accessoires en ce qui a trait aux baux en vigueur au 28 août 2016, sont les suivants :

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des coentreprises	Engagements de la Société excédant sa quote-part dans les coentreprises
	\$	\$	\$
2017	5 818	596	93
2018	5 698	464	-
2019	5 497	473	-
2020	4 947	484	-
2021	4 348	489	-
2022 et suivantes	20 421	393	-

Pour l'exercice terminé le 28 août 2016, la Société a comptabilisé en tant que charges un montant de 4 477 000 \$ (3 718 000 \$ au 30 août 2015) relativement aux contrats de location simple. Ce montant inclut des charges de 20 000 \$ (9 000 \$ au 30 août 2015) à titre de loyers conditionnels.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 25. Engagements, garanties et éventualités (suite)

a) Location de propriétés (suite)

La Société a cédé à certains bailleurs des hypothèques mobilières d'un montant total de 1 765 000 \$. Ces hypothèques mobilières viennent à échéance de décembre 2018 à mai 2026.

Au 28 août 2016, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux engagements en excédent de sa quote-part dans les coentreprises, étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une coentreprise est peu probable.

b) Engagement commercial

La Société a conclu des ententes commerciales qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juin 2021, totalisant 3 201 000 \$ (4 237 000 \$ au 30 août 2015). De plus, la Société a fourni des lettres de garantie bancaire à divers fournisseurs, pour un montant total de 325 000 \$ (9 000 \$ en 2015).

c) Cessions d'entreprise

La Société s'est engagée à vendre, pour un montant de 100 000 \$, une participation pouvant aller jusqu'à 9 % dans une filiale représentant un nombre d'actions fixes. Ce montant correspond à la juste valeur de la participation au moment de la signature de l'engagement, majoré d'un rendement composé de 10 % annuellement. Cet engagement vient à échéance en septembre 2017.

d) Acquisition d'entreprise

La Société s'est engagée à acheter, pour un montant de 210 000 \$, une participation additionnelle de 50 % dans une coentreprise, suite à la vente de l'immeuble appartenant et exploité par la coentreprise. Au 28 août 2016 et au 30 août 2015, la Société avait déjà versé un dépôt de 150 000 \$ relatif à cet engagement (note 15). Le 29 août 2016, la Société a finalisé la transaction (voir note 29b)).

e) Cautionnements

La Société a cautionné les dettes de coentreprises d'un montant maximal de 1 846 000 \$ (2 472 000 \$ au 30 août 2015).

Au 28 août 2016, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux montants cautionnés sur les dettes étant donné que l'inexécution par la coentreprise de ses obligations est peu probable.

f) Litiges

La Société est impliquée dans des poursuites et réclamations associées aux activités courantes de l'entreprise. La direction est d'avis que l'issue de ces litiges n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière de la Société.

# **GROUPE SPORTSCENE INC.**

## **Notes afférentes aux états financiers consolidés**

**des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015**

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### **26. Transactions entre parties liées**

Au 28 août 2016, la Société était contrôlée par deux actionnaires, lesquels détenaient directement ou indirectement 74 % des actions avec droit de vote de la Société. Les actions et droits de vote résiduels sont détenus par de multiples actionnaires dont aucun ne détenait un nombre de droit de vote important.

Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que les vice-présidents Restauration et Ventes et marketing. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des opérations avec ses filiales et coentreprises. Conformément aux IFRS, toutes les opérations réalisées avec les filiales sont éliminées selon la méthode de la consolidation intégrale. En ce qui concerne les coentreprises, les profits et pertes non matérialisés sur la vente d'actifs sont éliminés en proportion du pourcentage de participation détenue par la Société dans la coentreprise. Toutes les transactions entre parties liées sont évaluées au prix du marché.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 26. Transactions entre parties liées (suite)

Le détail des transactions et des soldes entre la Société et ses parties liées est présenté ci-dessous.

				28 août 2016
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Contrats de construction	58	-	-	58
Franchises	1 403	-	-	1 403
Location	338	-	-	338
Autres	1 134	-	-	1 134
	<b>2 933</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 933</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Rémunération et avantages du personnel	-	906	36	942
Rémunération à base d'actions	-	45	-	45
	<b>-</b>	<b>951</b>	<b>36</b>	<b>987</b>
<b>Autres transactions et soldes</b>				
Dividendes versés	-	-	-	-
Débiteurs	580	-	-	580
Effets à recevoir	1 878	-	-	1 878
<hr/>				
				30 août 2015
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Contrats de construction	564	-	-	564
Franchises	1 539	-	-	1 539
Location	323	-	-	323
Autres	1 170	-	-	1 170
	<b>3 596</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 596</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Rémunération et avantages du personnel	-	935	65	1 000
Rémunération à base d'actions	-	52	-	52
	<b>-</b>	<b>987</b>	<b>65</b>	<b>1 052</b>
<b>Autres transactions et soldes</b>				
Dividendes versés	-	-	-	-
Débiteurs	361	-	-	361
Effets à recevoir	1 914	-	-	1 914

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 27. Informations sectorielles

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société fournit les informations sur ses secteurs en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer le rendement de ces secteurs. La Société exerce ses activités dans trois secteurs isolables décrits ci-après. Chaque secteur offre des produits et des services différents et exige des stratégies de mise en marché différentes.

Le secteur de la restauration est engagé principalement dans l'exploitation, le franchisage et le développement de la chaîne de restaurants à thème La Cage, mais inclut également l'exploitation de la franchise P.F. Chang's au Québec et de kiosques dans les complexes sportifs. Le secteur du parc immobilier s'occupe de la gestion d'immeubles qui génèrent des revenus de location, incluant le complexe sportif. Le secteur des autres activités inclut certaines activités complémentaires afin de supporter la stratégie d'expansion et de différenciation de la marque La Cage, lesquelles génèrent des revenus de construction, des droits de diffusion, de services de développement technologique ainsi que de transformation alimentaire.

Les méthodes comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La Société évalue la performance de chacun des secteurs isolables en se fondant sur le BAIIA ajusté, lequel correspond au résultat avant la charge d'impôt sur le résultat excluant les charges suivantes : les frais financiers, les amortissements, les autres gains et pertes, la quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées. Les revenus intersectoriels du secteur de la construction sont effectués au coût des travaux pour les restaurants corporatifs et aux prix en vigueur sur le marché pour les autres restaurants. La gestion de la charge d'impôt est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, cette charge n'est pas répartie entre les secteurs isolables.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 27. Informations sectorielles (suite)

	28 août 2016				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	75 082	1 745	5 180	-	82 007
Produis tirés de franchises	2 544	-	-	-	2 544
Produits intersectoriels	-	-	5 941	(5 941)	-
Total des produits	77 626	1 745	11 121	(5 941)	84 551
Résultat avant la charge impôts sur le résultat	(698)	176	(434)	-	(956)
Amortissements	3 872	462	53	-	4 387
Frais financiers	586	118	11	-	715
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	8	-	70	-	78
Autres (gains) pertes	(81)	6	(15)	-	(90)
BAlIA ajusté	3 687	762	(315)	-	4 134
Variation du goodwill	657	-	-	-	657
Dépréciation d'immobilisations corporelles	60	-	-	-	60
Total de l'actif	46 336	10 237	4 000	-	60 573
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 312	218	209	-	6 739

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 27. Informations sectorielles (suite)

	30 août 2015				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	64 721	1 749	8 753	-	75 223
Produis tirés de franchises	2 699	-	-	-	2 699
Produits intersectoriels	-	-	3 751	(3 751)	-
Total des produits	67 420	1 749	12 504	(3 751)	77 922
Résultat avant la charge impôts sur le résultat	(3 373)	629	(419)	-	(3 163)
Amortissements	3 568	475	51	-	4 094
Frais financiers	514	140	(40)	-	614
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	362	-	14	-	376
Autres pertes (gains)	1 798	(624)	300	-	1 474
BAlIA ajusté	2 869	620	(94)	-	3 395
Variation du goodwill	-	-	-	-	-
Dépréciation d'immobilisations corporelles	772	-	-	-	772
Total de l'actif	41 425	10 559	4 875	-	56 859
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 874	262	128	-	3 264

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 28. Périmètre de consolidation

Les principales filiales et coentreprises et entreprises associées, ainsi que le pourcentage d'actions avec droit de vote dont la Société a la propriété directe ou indirecte, sont présentés ci-dessous.

Filiales	2016	2015
4317572 Canada inc. - Lebourgneuf	89 %	75 %
2849-7113 Québec inc. - Granby	100 %	100 %
4317581 Canada Inc. - St-Georges	- %	100 %
9103-2797 Québec inc. - Charlesbourg	100 %	100 %
9246-9394 Québec inc. – Stades et Concessions Sportscene	100 %	100 %
163048 Canada inc. - Ancienne-Lorette	100 %	100 %
3291227 Canada inc. - Ste-Foy	100 %	100 %
4303407 Canada inc. - Beauport	90 %	90 %
Sportscene du Stade	97 %	97 %
4283473 Canada inc. - Saint-Jérôme	100 %	100 %
Aménagement et Design Sportscene inc.	100 %	100 %
Sportscene Technologies inc.	100 %	100 %
4348354 Canada inc. - Boisbriand	100 %	100 %
2188295 Canada inc. - Châteauguay	100 %	90 %
6715311 Canada inc. - Victoriaville	100 %	100 %
6960871 Canada inc. - Place Versailles	100 %	100 %
166317 Canada inc. - Saint-Léonard	100 %	100 %
7535325 Canada inc. - Vieux-Montréal	100 %	100 %
6143521 Canada inc. - Lévis	89 %	89 %
Les Promotions Sportscene inc.	100 %	100 %
Société de gestion C.R.L. inc.	100 %	100 %
2617-7246 Québec inc. - St-Hyacinthe	77,3 %	77,3 %
3908259 Canada inc. - St-Eustache	100 %	100 %
7850328 Canada inc. - Immeuble Boucherville	100 %	100 %
7850298 Canada inc. – P.F. Chang's (Laval)	100 %	100 %
9373292 Canada inc. – P.F. Chang's (Montréal)	100 %	100 %
2543-9985 Québec inc. – Drummondville (note 6)	100 %	38,15 %
7002629 Canada inc. - Fan Club Boisbriand (note 6)	75 %	50 %

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 28. Périmètre de consolidation (suite)

Coentreprises et entreprises associées	2016	2015
6187676 Canada inc. - Brossard DIX30, St-Constant	50 %	50 %
Gestion Orijodan inc. - Ste-Thérèse (note 29)	50 %	50 %
6133185 Canada inc. - St-Jean-sur-Richelieu	50 %	50 %
2621-4288 Québec inc. – Sherbrooke (note 29)	36,25 %	36,25 %
6155260 Canada inc. - Lachenaie	50 %	50 %
4327870 Canada inc. - Rouyn-Noranda	50 %	50 %
4113853 Canada inc. - Trois-Rivières	50 %	50 %
3903281 Canada inc. - Centre Bell	50 %	50 %
3206921 Canada inc. - Pointe-Claire	50 %	50 %
3653099 Canada inc. - Repentigny	50 %	50 %
3190781 Canada inc. - Pie-IX	50 %	50 %
3230961 Canada inc. - Billard Pie-IX	50 %	50 %
2728834 Canada inc. - Longueuil	40 %	40 %
7657978 Canada inc. – Val-d’Or	25 %	25 %
6977545 Canada inc. - Interbox/GYM	50 %	50 %
9373586 Canada inc. – Alimentra	50 %	-

### 29. Événements postérieurs

#### Regroupements d’entreprises

Le 29 août 2016, la Société a acquis une participation supplémentaire de 27,5 % de 2621-4288 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Sherbrooke (secteur « Restauration »). Auparavant détenue à 36,25 %, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 63,75 % des droits de vote.

Le 29 août 2016, la Société a également acquis une participation supplémentaire de 50 % de Gestion Orijodan inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Ste-Thérèse (secteur « Restauration »). Suivant cette transaction, la Société devient l’unique actionnaire.

Le montant total de la contrepartie en espèces versée pour ces regroupements d’entreprises est de 105 000 \$. La Société avait déjà fait, en 2015, un dépôt relativement à un des regroupements d’entreprises, au montant de 150 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d’acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l’actif net identifiable de l’entreprise acquise, laquelle s’élève à 60 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 28 août 2016 et le 30 août 2015

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 29. Événements postérieurs (suite)

#### Regroupements d'entreprises (suite)

La réévaluation à la juste valeur des participations détenues antérieurement a donné lieu à un gain de 60 000 \$.

La juste valeur des actifs nets acquis, à la date d'acquisition, pour les regroupements d'entreprises décrits précédemment se répartit comme suit :

	Total 29 août 2016
	\$
Éléments d'actif acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69
Débiteurs et autres éléments d'actif courant	182
Immobilisations corporelles	2 007
Actifs d'impôts futurs	117
Actifs incorporels et goodwill	457
	2 832
Éléments de passif pris en charge :	
Éléments de passif courant	532
Dette à long terme	1 370
Effets à payer à la Société	555
	2 457
Actif net acquis à la juste valeur	375
Contrepartie en espèces	105
Dépôt versé antérieurement (note 15)	150
Gain sur regroupements d'entreprises réalisé par étapes	60
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	60
	375

Le processus de répartition du coût d'acquisition n'a pu être complété avant la date de publication des états financiers consolidés. Les éléments affectés aux éléments d'actif et de passif peuvent être redressés ultérieurement puisque l'évaluation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels n'est pas complétée.